

Conseil d'école n° 2 – 16/03/2017

Le conseil débute à 18 heures.

étaient présents :

Mairie :

Messieurs Briant (Maire), Calvez (adjoint), Lefeuvre (responsable des services techniques)

parents élus :

Mesdame Simon, Le Tennier, Gendreau
Messieurs Nadeaud, Poirier, Jacquet

DDEN :

Mesdames Simon, Maligorne

enseignants :

Mesdames Masson, Mignen, Postec, Liva, Vermet, Coulm, Colin, Lemoine
Monsieur Godet (directeur)

étaient excusés :

Mme Vaillant (ien), Monsieur Cribier, Madame Nohé (parents)

1 - budget 2016-2017

budget informatique :

Les enseignants remercient la mairie pour les ordinateurs portables. Le directeur insiste sur la nécessité de continuer d'équiper l'école en matériel informatique récent.

Les besoins en informatique :

2 unités centrales (maternelle)	500 €
1 crayon optique	60 €
2 portables (1 mat + 1 elem)	1000 €

budget investissement :

- vélos 377 €

Les enseignantes de maternelle font remarquer que les vélos de l'école sont utilisés lors des TAP et leur détérioration est ainsi accélérée. Le maire précise que la réparation des vélos sera imputée sur le budget fonctionnement des TAP.

- panier de basket aux normes :

Une réunion de travaux a eu lieu le 14/03 avec Messieurs FERRE et LEFEUVRE. Les paniers de basket ne sont pas aux normes et il faut les changer. Prise en charge de ces équipements par la mairie. Les enseignants demandent un temps de réflexion supplémentaire pour affiner leur demande transmise en mairie.

- Mobilier scolaire : 1000 €

Une classe ferme à la rentrée. Du mobilier sera donc disponible et réparti dans les classes.

A terme, il faut prévoir un renouvellement du mobilier scolaire. Le maire demande de programmer le renouvellement du matériel.

- Pompes + ballons : 220 €

- tapis de sport 610 €

(répartis ainsi : 1 mat + 2 elem + 2 TAP).

budget fonctionnement

Le maire indique que cette année, le budget de fonctionnement est de 3200 € pour la maternelle et 5000 € pour l'élémentaire.

Il précise que le budget des TAP est de 17 000 € (salaires des intervenants).

2 - rentrée 2017

La fermeture d'une classe a été annoncée puis confirmée le 10 février à l'Inspection Académique de Quimper.

La mobilisation des parents a été forte.

Anne Gendreau, parent d'élève élue, prend la parole et retrace les actions menées :

- Le 19 /01 a eu lieu un conseil d'école extraordinaire en présence des parents élus, DDEN, Gilles Calvez (mairie) et des enseignants.
- suite à ce conseil d'école, un rendez-vous a été pris avec Mme Vaillant (IEN Landerneau)
- 23/01 : information des parents (cahier de liaison) pour la réunion du 24/01 – 2 pétitions
- 24/01 : réunion avec Mme Vaillant en mairie en présence des parents élus, des DDEN, de M Briant et de plusieurs parents. Les arguments sont présentés à Mme Vaillant : la qualité de l'enseignement à Logonna-Daoulas, les horaires différents en maternelle et élémentaire (pb des TAP) et la particularité insulaire de Logonna.
- Puis information des parents pour le déplacement à l'Inspection Académique Quimper le 2/02. Les parents présents ont été reçu en entretien par 2 inspecteurs. Les arguments sont réexpliqués et les parents demandent un report d'un an pour la fermeture de classe.
- Courrier à Mme Lombardi, Directrice des Services de l'Education Nationale à Quimper.
- Entretien de Mme Peron (conseillère régionale) avec Mme Vaillant
- Rendez-vous avec M Briant pour faire le point sur les projets immobiliers (nouveaux arrivants)
- 10/02 : Nouveau rendez-vous à Quimper pour un entretien avec 2 inspecteurs. Dossier déposé (lettres de soutien M Briant Mme Peron) et pétitions.

La fermeture de classe est prononcée à l'issue de la réunion (CTSD).

- effectif : 23 cm2
- 20 cm1
- 23 ce2
- 26 ce1
- 22 cp
- 17 gs
- 16 ms
- 14 ps2
- 4 ps1 (+ 4 en janvier)

2 organisations possibles sont envisagées par les enseignants :

double niveaux pour 6 classes, niveau simple CM2 (pb : répartition des enfants + horaires classe GS/CP)

ou

5 classes niveau simple et 2 classes multi-niveaux (répartition des enfants de maternelle sur 2 classes → pb accueil PS1 en cours d'année)

- horaires : en élémentaire, les journées longues sont très longues. En maternelle les horaires conviennent.

Le souhait des enseignants est d'uniformiser les horaires de l'école : 15h45 tous les jours pour toutes les classes.

- TAP

Le directeur demande si les horaires des TAP vont être conservés. Gilles Calvez propose une réunion du comité de pilotage sous 15 jours. L'objectif est de maintenir la qualité des TAP.

Les enseignants proposent une organisation possible pour garder des TAP de 1h 30 une fois par semaine : fin de la classe à 16 h tous les jours sauf le vendredi 15 h avec TAP de 1h30 ce jour-là. M Poirier évoque la possibilité de placer l'aide aux devoirs sur le créneau 16h → 16h 30 les autres jours.

3 - Travaux

Une réunion sur site a eu lieu le 14/03 pour faire le point avec Messieurs Ferre et Lefevre. Le compte-rendu de cette réunion sera joint au CR du conseil d'école.

Urgent : sécurisation des video projecteurs (suite à la chute d'un projecteur en CE1) fait en CE1

- infiltration d'eau en CM2 : certaines dalles sont humides, gouttes sur les tables. Le problème est récurrent depuis une dizaine d'année. L'entreprise Bihannic est de nouveau intervenue. Murs à vérifier/infiltrations. Les dalles seront remplacées.

- mouchérons (escaliers élémentaire + classe cm2): ce n'est pas dangereux mais gênant- ils se posent sur le tableau ou tombent du plafond. Des patchs seront collés sur les vitres de la cage d'escalier.

- Radon : aération (porte ouverte en CP). Mesures toujours en cours. Les capteurs seront enlevés en Avril.

- Eclairage CE1 manquant : un nouvel éclairage sera installé sous 15 jours.

- Réseau : livebox commandée – 2 rendez vs non honoré par orange sans excuse ou appel

- Éclairage distinct filles/garçons dans les toilettes (interrupteur commun actuellement) : résolu sous 15 jours

- Autres travaux : création d'étagères (CP et CE1), jardinière près du kiosque, nettoyage des moisissures, portes à repeindre, paniers de basket à changer (normes).

Demandes jugées non recevables ou non prioritaires par la mairie :

demande d'eau chaude dans les toilettes (pb de coût de l'eau chaude) – coût élevé
recouvrement carrelage rez de chaussée – non prioritaire
réfection salle motricité : remettre en état les murs de la salle - non prioritaire.

4 - Sécurité

- le dernier exercice incendie a eu lieu le 8/12/2016 à 10h03 : évacuation en 3.02min

- exercice confinement tempête le 9/03 à 9h45 – sirène inaudible : privilégier la voix humaine (passer dans les classes) car le risque est prévisible.

Consignes : fermer les fenêtres, tirer les rideaux, rassembler les enfants au centre de la classe, rentrer dans les locaux si les enfants sont à l'extérieur. Pour la salle de motricité, le refuge c'est le local matériel.

- sécurisation de l'école : validation par la commission de travaux
solution retenue : badge magnétique + rideau fer
école fermée avec accès badge – sonnette d'appel et renvoi en classe PS

Le devis est fait et une subvention est octroyée pour effectuer les travaux.

Le Maire évoque également un comité sécurité à mettre en place.

Conseil d'école clos à 19 h45